

L'INDICE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ⁽¹⁾

PREMIERE PARTIE

La Statistique du Commerce Extérieur en Tunisie

Dans la documentation chiffrée relative à un pays, les Statistiques du Commerce Extérieur occupent une place importante. Le degré d'activité des transactions commerciales avec l'étranger et l'état de la balance commerciale sont des indices précieux du mouvement économique. C'est pourquoi dans presque tous les pays l'administration des douanes et le service des Statistiques font connaître mensuellement, en poids et en valeur, le total et la répartition en catégories des marchandises importées et exportées.

Pour la Tunisie, les variations du Commerce Extérieur ont toujours reflété l'évolution de la situation économique intérieure. Actuellement, l'essor démographique nécessite un accroissement de la production qui ne peut être réalisé que grâce à l'amélioration de l'équipement technique des pays. Le volume des échanges et leur structure permettent d'apprécier les efforts faits dans ce sens.

1. — ORGANISATION DE LA STATISTIQUE

Jusqu'au 1^{er} janvier 1947, la statistique du Commerce Extérieur était établie en Tunisie par la Direction des Douanes qui en assurait également la publication par trimestre et par année. Les données de ces documents étaient obtenues par le dépouillement des déclarations d'entrée et de sortie en prenant pour base le résultat définitif des constatations du service à la suite des opérations de visite.

La Direction des Douanes a procédé ainsi à la diffusion des résultats du mouvement commercial jusqu'en 1943.

Pour les années 1944, 1945 et 1946, le travail préparé par la Direction

des Douanes a été achevé mécanographiquement par le Service Tunisien des Statistiques.

Le rythme des affaires dans le monde actuel rend absolument indispensable la réunion de données statistiques précises, homogènes et récentes pour pouvoir suivre l'évolution des faits d'ordre économique ou financier, et dégager les éléments nécessaires à la préparation de toutes décisions.

Pour répondre aux besoins d'information du public et du Gouvernement, et pour satisfaire aux exigences de l'actualité, une nouvelle organisation a été mise sur pied, et depuis le 1^{er} janvier 1947, la statistique douanière est une œuvre de collaboration entre la technique spéciale de l'Administration des Douanes et les procédés mécanographiques modernes du Service Tunisien des Statistiques.

L'Administration des Douanes reçoit, comme par le passé, les déclarations des importateurs et des exportateurs, comportant d'une part la désignation des marchandises échangées ainsi que leur quantité et leur valeur, et d'autre part les renseignements nécessaires à la perception des droits.

Les déclarations sont préparées, en vue de leur dépouillement, par les agents des douanes chargés de la constatation et de la vérification des droits. Elles sont ensuite envoyées au Service Tunisien des Statistiques (2) qui les exploite mécanographiquement dès leur arrivée.

(1) Pour plus de détail voir « L'évolution du Commerce extérieur de la Tunisie de 1938 à 1947 » dans le Bulletin du Service Tunisien des statistiques (premier trimestre 1948).

(2) Les déclarations arrivent tous les jours pour Tunis, toutes les décades pour La Goulette, Bizerte, Sousse, Sfax et Ghardimaou, tous les mois pour les autres bureaux.

Cette exploitation est faite dans un double but :

— vérification des droits perçus (droits de douanes et taxe de formalité douanière);

— élaboration des statistiques du commerce extérieur.

a) — Des états journaliers détaillés des échanges permettent en effet au Service des Douanes de procéder à deux opérations :

— contrôle de l'exactitude de l'exploitation du document de base qu'est la déclaration;

— vérification de l'exactitude de la perception des droits.

b) — Elaboration des statistiques.

A partir des documents mécanographiques ainsi constitués, des statistiques très diverses peuvent être dressées en un temps très court. Les machines permettent de combiner des tableaux et de fournir des résultats sous des formes très variées.

La Résidence Générale, l'Office du Commerce Extérieur de la Tunisie, la Direction des Finances, la Direction des Douanes, le Ministère de l'Economie Nationale à Paris, sont les principaux destinataires mensuels d'états statistiques très complets (commerce extérieur par article, par pays d'origine ou de destination, exportation par zones monétaires, etc...). Le Service Tunisien des Statistiques répond également à de nombreuses demandes de renseignements émanant des grandes administrations et de divers organismes.

Les résultats du commerce extérieur sont déjà publiés trimestriellement d'après une nomenclature abrégée, dans le bulletin du Service Tunisien des Statistiques : le mouvement détaillé fera l'objet d'une publication annuelle analogue à celle assurée avant la guerre par la Direction des Douanes.

Ces statistiques expriment la situation du commerce spécial de la Tunisie, c'est-à-dire : à l'importation,

la totalité des marchandises arrivées du dehors et déclarées pour la consommation; à l'exportation, la totalité des marchandises qui sortent effectivement de la Régence sans distinction de leur origine tunisienne ou non tunisienne.

II. — ELEMENTS DE LA STATISTIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR

Le premier problème à résoudre est celui de la nomenclature. En raison du nombre très élevé des produits donnant lieu à des échanges, il a fallu procéder à des groupements permettant une publication simplifiée des données numériques.

Suivant la tendance protectionniste plus ou moins marquée de la politique douanière d'un pays, la nomenclature est plus ou moins détaillée : le nombre d'articles varie de 1.000 à plusieurs milliers. Une telle spécification est surtout faite à des fins de tarification et de perception des droits.

Pour les publications statistiques point n'est besoin de conserver une liste aussi longue : on adopte généralement une nomenclature abrégée ne comportant qu'un nombre réduit de rubriques suffisamment homogènes tout en conservant à part certains produits représentatifs.

C'est ainsi que pour la Tunisie, le Service Tunisien des Statistiques a dressé une nomenclature comprenant :

— rubriques à l'importation;

— rubriques à l'exportation.

Il a été jugé utile de laisser apparaître :

— à l'importation : les marchandises indispensables à l'économie tunisienne : charbon, essence, etc...

— à l'exportation : les produits spécifiquement tunisiens : huiles d'olives, éponges, agrumes, phosphates, sel, alfa, etc...

— Une deuxième base de la statistique du commerce extérieur est le relevé des quantités et des valeurs.

En ce qui concerne les quantités

la première difficulté résulte de la diversité des unités employées (mètre, kilo, hectolitre, etc...).

Dans le bulletin trimestriel du Service Tunisien des Statistiques, les quantités sont données uniquement en poids. Les statistiques annuelles détaillées pourront être reprises en unités complémentaires déterminées par la nature du produit.

Une seconde difficulté tient à la distinction entre le poids brut et le poids net.

A l'exportation, il n'est tenu compte — en principe — que du poids brut. A l'importation, le poids est repris au brut, au demi-brut ou au net suivant que les droits sont applicables sur le poids brut, le demi-brut ou le net.

Quant aux valeurs, leur détermination repose en définitive sur l'appréciation du Service des Douanes au vu des déclarations des importateurs et des exportateurs. D'une manière générale, la valeur à l'importation est constituée par le prix de gros, pratiqué sur le marché intérieur du pays d'origine ou d'expédition, majoré des frais nécessaires pour l'importation jusqu'au lieu d'introduction.

A l'exportation, la valeur est le prix de gros de la marchandise majorée des frais intervenus jusqu'au quai d'embarquement ou jusqu'au Bureau de Terre, non compris les droits de sortie et tous autres impôts.

En dernier lieu, une question également très importante est celle des pays de destination et des pays de provenance. De la solution apportée dépend en effet la comparabilité des statistiques internationales.

On considère comme pays de provenance celui où la marchandise a été chargée et comme pays de destination celui où elle doit être débarquée, en d'autres termes le pays d'où provient la marchandise ou celui sur lequel elle est dirigée avec

connaissance direct. Cependant la marchandise est reprise au compte de la puissance qui l'a produite ou fabriquée, chaque fois que ce pays peut être déterminé d'une manière certaine.

Des écarts sont parfois constatés entre les chiffres d'exportation d'un pays A vers un pays B et les chiffres correspondants d'importation en B en provenance de A.

Cela tient souvent au fait que la destination des marchandises est changée en cours de route mais également au fait que des définitions différentes sont adoptées par les divers pays.

D'une manière générale il y a avantage à utiliser les chiffres d'importation qui reposent généralement sur des documents relativement plus sûrs.

2° PARTIE

L'évolution du commerce de 1938 à 1947

I. — VUE D'ENSEMBLE

Le commerce extérieur de la Tunisie a subi du fait de la guerre et de l'interruption des relations avec la Métropole, une contraction très sensible.

Les échanges ont diminué dès 1940 pour atteindre leur minimum en 1943. Dès 1944 mais surtout à partir de 1945 la reprise du trafic commercial s'est manifesté lentement mais régulièrement. La Tunisie a dû importer aussi bien des denrées alimentaires (pour remédier à l'insuffisance des récoltes) que des produits industriels nécessaires à la reconstruction du pays. La restauration de son économie n'a permis que rarement aux exportations de se rapprocher du niveau d'avant guerre.

L'accroissement des importations joint à la faible valeur des exportations ont accentué le déficit de la balance commerciale.

Pourcentage du déficit de la balance commerciale par rapport à la valeur totale des échanges

	1938	1945	1946	1947
Importations (en millions de Frs)	1.558	3.580	10.523	17.477
Exportations (en millions de Frs)	1.353	1.930	4.022	6.476
Déficit (en millions de Frs)	205	1.650	6.501	11.001
Valeur totale des échanges	7 %	30 %	45 %	46 %

La répartition des marchandises échangées par grande catégorie de produits n'est plus dans les mêmes proportions qu'avant guerre. Le déficit alimentaire à partir de 1944 se

traduit par un accroissement des achats de denrées d'alimentation, et par une diminution des courants traditionnels d'exportation de céréales, d'huile et de vin.

I. — REPARTITION DU COMMERCE (en poids) PAR CATEGORIES DE MARCHANDISES (Pourcentage)

	IMPORTATION				EXPORTATION			
	1938	1945	1946	1947	1938	1945	1946	1947
Matières animales	1	0,2	0,2	1	1	0,2	0,5	0,1
Matière végétales	30	42,8	34,8	31	17	4,3	5,1	8
Matières minérales	56	49	55	56	79	85,4	93,4	89,9
Fabrications	13	8	10	12	3	10,1	1	2
	100	100	100	100	100	100	100	100

REPARTITION DU COMMERCE (en valeur) PAR CATEGORIES DE MARCHANDISES (Pourcentage)

	IMPORTATION				EXPORTATION			
	1938	1945	1946	1947	1938	1945	1946	1947
Matières animales	4	1	2	2	6	14	11	8
Matières végétales	29	41	29	27	69	52	35	44
Matières minérales	14	12	12	12	23	22	43	38
Fabrications	53	46	58	59	2	12	11	10
	100	100	100	100	100	100	100	100

La hausse des prix intervenue depuis la guerre et la modification des courants d'échanges rendent très difficile l'étude du commerce à partir de la valeur ou de la quantité des

marchandises importées et exportées.

Le calcul de l'indice du volume du commerce extérieur permet de se faire une idée plus exacte du mouvement commercial.

II. — L'INDICE DU VOLUME DU COMMERCE EXTERIEUR

A. — Généralités :

Pour apprécier le degré d'activité des transactions commerciales de la Tunisie avec les autres pays, on a utilisé jusqu'ici la valeur et le tonnage des importations et des exportations.

Bien que très intéressants, ces renseignements ne représentent pas d'une manière satisfaisante les fluctuations des échanges avec l'extérieur.

La valeur totale est évidemment importante puisqu'elle fournit pour une période déterminée la balance commerciale, élément fondamental de la balance des comptes. Mais pendant une crise ou lorsque les prix subissent des changements très importants il est bien évident que la variation de la valeur des échanges se traduit plus exactement l'évolution réelle de l'activité commerciale.

Quant au tonnage, sa connaissance est essentielle pour suivre le trafic des ports et le mouvement de la navigation, aux entrées et aux sorties, surtout dans la période d'après guerre où une reprise se manifeste progressivement par suite de la reconstruction des installations. Mais le mouvement des marchandises « pondéreuse » (matériaux, minerais, bois, etc...) masque souvent celui des produits présentant une grande valeur sous un faible poids. Aussi la seule considération des poids peut-elle conduire souvent à des conclusions erronées.

En conséquence, on a été amené à être amené à établir des indices dits « du volume » du commerce extérieur. La méthode consiste à calculer la valeur des importations et des exportations d'une année donnée en appliquant aux quantités échangées non pas les prix unitaires pratiqués mais les prix unitaires

d'une année de base convenablement choisie.

La totalisation des valeurs fictives ainsi obtenues, comparée à la valeur totale réelle de l'année de base, permet d'apprécier les variations survenues dans le commerce, l'influence des changements de prix étant éliminée.

B. — Calcul de l'indice :

Soit : p_o et q_o le prix et la quantité échangés d'une marchandise pendant l'année de base

q la quantité correspondante pour la période étudiée.

nous calculerons l'indice du volume (pour l'importation et pour l'exportation) d'après la formule

$$I = 100 \frac{\sum p_o q}{\sum p_o q_o}$$

L'indice représente donc la variation de la valeur qu'auraient eue les marchandises importées ou exportées aux prix moyens de 1938.

En raison de l'inégalité constatée dans la centralisation des documents douaniers, les statistiques mensuelles du commerce extérieur ne correspondent pas toujours aux mouvements réels des échanges pendant la période considérée.

Les indices mensuels que l'on pourrait calculer seraient des indications assez imprécises. Ils devront donc être ajustés par moyennes mobiles portant sur six mois (les 3 mois précédents et les deux suivants).

L'indice ajusté d'avril par exemple sera la moyenne arithmétique simple des indices bruts de :

Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin

INDICE DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA TUNISIE

(Base 100 en 1938)

1. — PAR MATIERES

Années	I M P O R T A T I O N					E X P O R T A T I O N				
	Matières animales	Matières végétales	Matières minérales	Fabri- cation	Indice général	minérales animales	Matières végétales	Matières minérales	Fabri- cation	Indice général
1944	25	46	43	23	33	3	22	3	72	17
1945	8	113	58	45	65	44	28	26	81	30
1946	21	120	84	82	91	54	16	58	118	30
1947	53	102	120	125	115	47	19	75	155	36

2. — PAR ZONES

	France	Union Française	Etranger	Total
1946 Importation	52	170	153	91
Exportation	26	76	34	30
1947 Importation	91	115	170	115
Exportation	31	72	49	36

Il y aura donc toujours un décalage de deux mois entre la publication des indices bruts et celle des indices ajustés.

C. — Résultats :

Certains tableaux du Commerce de la Tunisie fournissent, outre la répartition des quantités entrées et sorties selon les principaux pays importateurs ou exportateurs, la part en provenance ou à destination des territoires de l'Union Française.

Il a été dès lors possible de calculer, pour 1946 et 1947, les indices relatifs aux échanges entre la Tunisie et la Métropole et ceux concernant le commerce entre la Tunisie d'une part et les autres pays de l'Union Française ou l'Etranger d'autre part.

Le tableau ci-contre met en lumière les modifications des courants d'échanges intervenues depuis quelques années :

1° augmentation du volume des importations, principalement des denrées végétales et des produits nécessaires à l'équipement.

— Progression lente des exportations qui sont encore très inférieures à celles de 1938.

— Amélioration sensible des exportations de produits fabriqués.

2° Accroissement par rapport à 1938 des importations en provenance de l'Union Française et de l'Etranger, reprise moins rapide des importations en provenance de la France.

— Mouvement relatif également plus net des exportations à destination de l'Union Française et de l'Etranger.

J. LEPIDI,

*Administrateur de l'Institut
National de la Statis-
tique.*